



L'État ne doit pas s'affranchir de sa responsabilité dans le sauvetage d'AREVA et de ses salariés

Areva se trouve sous les feux de l'actualité depuis l'annonce de ses mauvais résultats pour l'année 2014. Les annonces, par voie de presse, d'éventuels projets de rapprochement, d'entrée au capital d'investisseurs français ou étrangers ou de démantèlement sont distillées régulièrement.

La responsabilité des dirigeants de l'entreprise et des gouvernements successifs est majeure. L'absence de stratégie industrielle, au détriment d'une logique de marché et financière, a rapporté plus de 20 milliards d'euros de dividendes à l'État depuis 10 ans quand, en même temps, Areva a dû s'endetter pour investir.

Plutôt que d'organiser une mise en cohérence des différents acteurs de la filière (CEA, Areva, EDF, Alstom, ASN, Irsn, Andra, entreprises sous-traitantes), les gouvernements ont organisé une concurrence fratricide entre EDF et Areva.

La filière industrielle nucléaire française doit se doter d'une stratégie de long terme, car elle permet de produire de l'électricité sans émettre de gaz à effet de serre avec un coût de production donnant du pouvoir d'achat aux ménages et de la compétitivité pour les entreprises tout en concourant à notre indépendance énergétique.

Dans cette optique, la réactivation immédiate du Conseil Supérieur de la Politique Nucléaire (CSPN) est nécessaire.

Pour une des dernières filières d'excellence de notre pays, il est de la responsabilité de l'État de présenter un projet qui doit être pertinent et cohérent industriellement, et d'autant plus s'il remet en cause la structure actuelle d'Areva. L'État peut trouver les moyens de sécuriser la situation financière du Groupe.

Les salariés ne doivent, en aucun cas, être la variable d'ajustement. Ils ne doivent pas faire les frais des mauvais choix stratégiques des gouvernements et des entreprises. Il est indispensable de ne pas gaspiller les outils industriels et les compétences.

Pour nos Fédérations, l'urgence est à la défense de l'emploi dans AREVA, dans les entreprises prestataires et sous-traitantes durement impactées par le plan de redressement présenté en mars. L'impact dans les territoires n'a pas non plus été considéré par les groupes industriels et le gouvernement.

Les Fédérations CFDT, CFE-CGC, CGT, FO vont organiser la mobilisation des salariés des entreprises et du secteur avec leurs syndicats locaux afin de porter leurs propositions et s'opposer à tout plan social destructeur d'emplois.